

**Réponse à la question n° 28
de M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR)
relative aux travaux de chauffage à distance dans le quartier du Bourg**

Résumé de la question

En séance du 14 septembre 2021, M. J.-P. Wolhauser posait la question suivante:

"Actuellement, des travaux de CAD sont en cours dans le quartier du Bourg. Les pavés sont évacués. Serait-il possible de reposer ces pavés, pour des raisons esthétiques, en considérant que les travaux de requalification de l'étape 2 ne se feront qu'après ceux de l'étape 1, c'est-à-dire dans quelques années?"

Réponse du Conseil communal

Considérant les travaux et projets au sein du Bourg, il faut différencier les différents projets, qui ont des temporalités et problématiques distinctes.

Concernant la rue Pierre-Aeby, le projet de requalification va être mis à l'enquête durant le mois d'octobre. Sous réserve du nombre et du temps pour la levée des oppositions, les travaux commenceront durant l'été 2022. Ce projet prévoit la mise en place d'un pavage sur l'ensemble de la rue.

En lien avec les travaux du CAD, les Services UA et GCEE ont coordonné la récupération des pavés existants, avec pour objectif leur remise en place lors des travaux de requalification.

La ruelle de Notre-Dame sera assainie en parallèle des travaux de la rue Pierre-Aeby. Là aussi la ruelle sera entièrement pavée. Lors des travaux du café des Arcades, certains pavés ont dû être démontés, ceux-ci ont été nettoyés et stockés pour une remise en place ultérieure.

Concernant la place de Notre-Dame, la problématique est un peu différente. Après analyse par le Service du GCEE, il apparaît que les pavés existants sont en mauvais état. Il paraît très compliqué, voire impossible, de les remettre en place. Partant de ce principe, dans un souci de pragmatisme technique et financier, nous avons considéré la mise en place d'un revêtement provisoire adapté. Concrètement, la Ville devrait fournir de nouveaux pavés, ce qui représente un surcoût de l'ordre de 700 francs par m². En plus de cela, en raison de son ancienneté, la place de Notre-Dame n'est plus parfaitement plate. Plein de défauts (type trous, bosses, etc.) compliquent énormément la remise en place des pavés et également l'évacuation des eaux de surface.

Enfin, la date de réalisation de la place de Notre-Dame est prévue pour l'année 2024-2025.

Il est important de notifier que les Services UA et GCEE accordent la plus grande importance au patrimoine du pavage de la Ville de Fribourg. Dans la mesure du possible, tout sera fait pour conserver et/ou remettre en place les pavés existants.